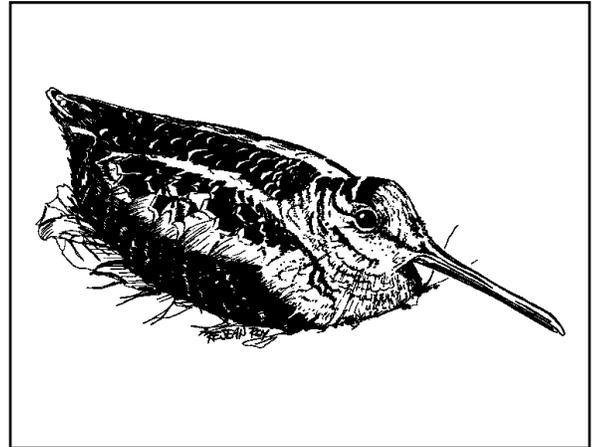


# 4 La bécasse d'Amérique



## INTRODUCTION

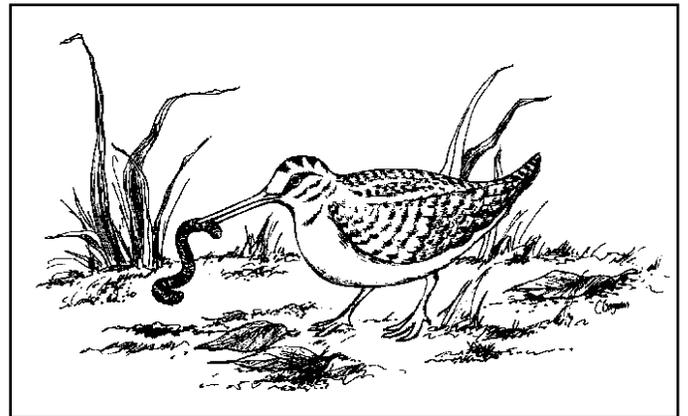
La bécasse d'Amérique est une espèce migratrice peu connue des chasseurs de petits gibiers. Elle arrive chaque printemps du sud-est des États-Unis pour se reproduire et elle repart dès les premiers froids du mois d'octobre. Les oiseaux reviennent habituellement à l'endroit de leur naissance.

L'aménagement de l'habitat pour cette espèce revêt un caractère particulier en raison de ses migrations et de son alimentation carnivore (vers de terre). De plus, les besoins en habitat de la bécasse changent au cours de son séjour au Québec.

Dans ce fascicule, vous trouverez de l'information sur la biologie de l'espèce, sur ses exigences en matière d'habitat selon l'étape de son cycle vital et finalement sur les moyens d'interventions pour améliorer les conditions de l'habitat et permettre l'accroissement des populations.

## BIOLOGIE DE L'ESPÈCE

La bécasse d'Amérique est un oiseau trapu, au plumage se confondant presque parfaitement avec les feuilles mortes du sous-bois. Le mâle et la femelle possèdent une coloration identique. Curieusement, la femelle est plus grosse que le mâle. Elle pèse en moyenne 180 grammes à l'automne, comparativement à 140 grammes pour le mâle. La bécasse se nourrit en début et en fin de journée. Les vers de terre constituent plus de 60 % de son régime alimentaire, auxquels elle ajoute des insectes et autres organismes vivant dans la litière du sol (30 %) de même que des matières végétales, surtout des graines (10 %). Un oiseau adulte peut ingérer jusqu'à l'équivalent de la moitié de son poids en vers de terre chaque jour (figure 1).



**Fig. 1 - La bécasse s'alimente principalement de vers de terre.**

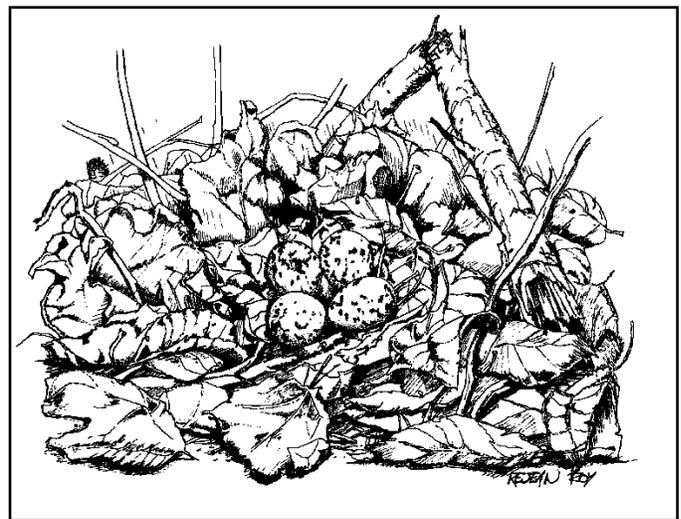
Dès son arrivée au printemps, le mâle s'approprie un terrain de parade, qu'il défend contre les autres mâles durant la période de reproduction. Ce terrain est constitué soit d'un champ abandonné, soit d'une ouverture dans un jeune boisé, où le mâle exécute des chants et des envolées au lever et au coucher du soleil (figure 2).



**Fig. 2 - En période de reproduction, le mâle effectue une parade, faite de chants et d'envolées caractéristiques.**

La femelle, dès son arrivée, se met à la recherche d'un milieu propice à la ponte. Généralement situé à proximité du terrain de parade, le nid consiste en une légère dépression au sol tapissée de quelques feuilles, où la femelle dépose 4 oeufs (figure 3). L'incubation des oeufs dure une vingtaine de jours; les oeufs éclosent vers la fin avril au sud et vers la fin mai au nord du Québec.

Les poussins quittent le nid seulement quelques heures après l'éclosion. Ils sont nourris par la femelle durant les trois premiers jours, puis ils s'alimentent seuls. La femelle entraîne alors les oisillons vers l'habitat d'élevage, où un sol riche en humus et en matière organique assure une plus grande disponibilité de la nourriture. Le développement des poussins est rapide : à 2 semaines ils volent sur de courtes distances et à 4 semaines les oisillons deviennent aussi habiles que les adultes. C'est à ce moment que la couvée se disperse, chacun allant de son côté.



**Fig. 3 - Nid de la bécasse d'Amérique.**

## BESOINS EN HABITAT

La bécasse d'Amérique a des besoins diversifiés en habitat; au printemps, des terrains de parade et des habitats de reproduction sont nécessaires. Durant l'été, la sécheresse limitant parfois l'accès à la nourriture, la bécasse utilise une plus grande variété d'habitats. Tandis qu'à l'automne, les milieux fréquentés sont surtout composés de ceux occupés au printemps. L'habitat de la bécasse correspond généralement à des peuplements de feuillus intolérants (peuplier faux-tremble) et à des aulnaies. De plus, la nourriture est un élément essentiel de son habitat et doit être disponible en toute saison.

### Terrain de parade

Élément important de l'habitat de la bécasse, le terrain de parade est tout simplement une ouverture dans une jeune forêt, une friche ou une coupe forestière récente dans une forêt feuillue (figure 4). Il est caractérisé principalement par la superficie (entre 2 000 et 8 000 m<sup>2</sup>), la hauteur de la végétation périphérique (entre 1,5 et 10 m) et la densité variable des arbustes. La présence des arbustes est nécessaire et procure à la bécasse une protection contre les prédateurs aériens et terrestres. Par contre, une densité arbustive trop élevée nuit à la parade. De même, la présence d'arbres de hauteur supérieure à 10 m constitue un obstacle aux envolées du mâle.

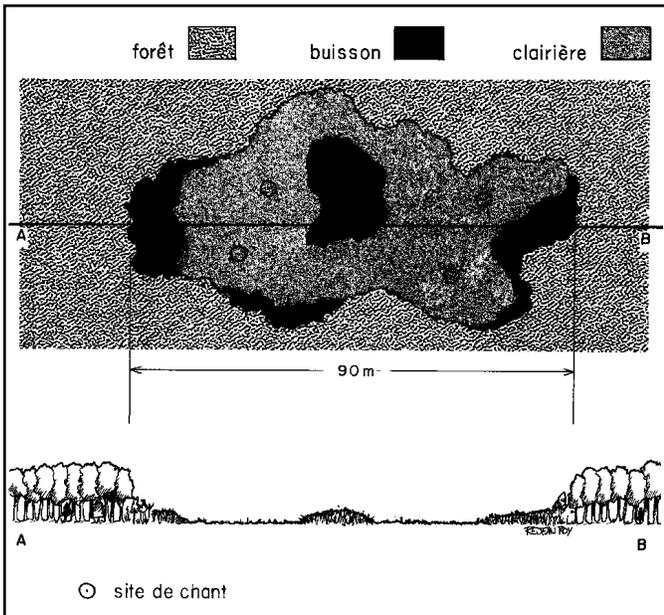


Fig. 4 - Terrain de parade vue de haut et de profil.

### Habitat de reproduction (nidification et élevage)

La femelle niche à proximité d'un terrain de parade. Le nid est généralement situé à moins de 20 m d'une ouverture ou d'une bordure. L'habitat de nidification est un milieu assez dégagé. Le recouvrement des arbres est inférieur à 50 %, ce qui permet à la bécasse de fuir rapidement en cas de dérangement (figure 5).



Fig. 5 - Habitat de nidification typique.

Les strates arbustive et herbacée diffèrent selon que l'habitat est utilisé pour la nidification ou l'élevage des jeunes. Dans l'habitat d'élevage, les meilleures conditions sont obtenues lorsque les caractéristiques de ces deux strates permettent un déplacement plus facile des jeunes, un accès plus aisé à la nourriture et offrent un bon couvert de protection. Ainsi, dans l'habitat d'élevage, la densité des arbustes est deux fois plus élevée, la proportion du sol nu est plus importante et les herbacées sont plus courtes et moins abondantes que dans l'habitat de nidification.

### Habitat estival

De la fin mai jusqu'à la fin du mois d'août, trois types d'habitats sont utilisés : les sites d'alimentation, les sites diurnes (le jour) et nocturnes (la nuit). L'habitat estival doit combler les besoins alimentaires de la bécasse, qui recherche alors des milieux riches en vers de terre. En milieu forestier, les aulnaies et les tremblades de début de succession procurent la plus grande abondance en vers de terre. La quantité de vers varie en fonction des conditions du sol (humidité, température, texture) et selon un cycle saisonnier (moins abondants en été). La bécasse les capture dans la litière près de la surface du sol.

Durant le jour, la bécasse fréquente toute une gamme d'habitats aux caractéristiques variables, mais le plus souvent l'habitat diurne correspond à l'habitat de reproduction.

La nuit, la bécasse utilise des terrains ouverts comme les champs en friches, les clairières et les terrains de parade.

### Habitat automnal

À l'automne, la bécasse d'Amérique se retrouve surtout dans les aulnaies, mais aussi dans les peupleraies et les forêts composées d'essences feuillues et conifériennes, âgées de 10 à 15 ans. Les conifères représentent une bonne structure d'abri contre les précipitations et les températures froides de l'automne.

## DOMAINE VITAL

Le domaine vital correspond au territoire fréquenté par un individu pour y accomplir ses activités d'alimentation, de reproduction (parade, nidification), d'élevage et de repos. Sous nos régions, on possède peu d'informations sur le domaine vital de la bécasse. On sait cependant, que la dimension du domaine vital varie selon le sexe et l'âge de l'oiseau de même que selon l'étape du cycle vital. Ainsi, la taille du domaine vital du mâle, compte tenu de ses activités de parade, est supérieure à celle de la femelle. En effet, la femelle possède un domaine vital d'étendue limitée surtout en période de nidification; la superficie s'agrandit ensuite pour l'élevage des jeunes. De plus, la bécasse n'étant pas une espèce territoriale, à l'exception du mâle en période de reproduction, plusieurs couples peuvent partager le même territoire.

La superficie minimale nécessaire pour l'habitat de nidification et d'élevage est estimée entre 2 et 4 ha (1 ha = 100 m x 100 m).

## AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT

Lors de l'aménagement de l'habitat pour la bécasse d'Amérique, il est essentiel de travailler dès le départ avec des milieux ayant un bon potentiel. Pour satisfaire l'ensemble des besoins de la bécasse, il faut à la fois des milieux ouverts et des milieux boisés. Un habitat n'étant pas réservé exclusivement à une activité, il est impossible d'envisager un aménagement répondant spécifiquement à chacun de ses besoins. Des pratiques visant l'amélioration ou la création d'habitats en milieux ouverts et boisés sont donc privilégiées.

### Interventions en milieux ouverts

*Amélioration d'un terrain de parade* : les clairières et les ouvertures en milieux boisés évoluent normalement vers la forêt. Il faut arrêter leur progression par des interventions de débroussaillage sur et en bordure du terrain de parade. Une superficie dégagée d'au moins 200 m<sup>2</sup> doit être conservée. La moitié du terrain doit être débarrassée des arbustes dépassant 1,5 m de hauteur et il faut répartir les arbustes restants en petits groupes. Les arbres en bordure, d'une hauteur dépassant 6 à 7 m, doivent être abattus sur une largeur de 10 m autour du terrain au fur et à mesure de leur croissance (figure 6).

*Création d'un terrain de parade* : on crée un terrain de parade en effectuant une ouverture de 2 000 m<sup>2</sup> environ, entourée d'arbres de moins de 6 m de hauteur. Un terrain de parade par 2 ha est suffisant, chaque terrain de parade étant situé à au moins 200 m d'un autre. Une forme rectangulaire et une orientation nord-sud du terrain favorisent une fonte plus hâtive de la neige au printemps. Un entretien régulier est nécessaire, en s'assurant à chaque intervention d'éliminer les déchets de coupe.

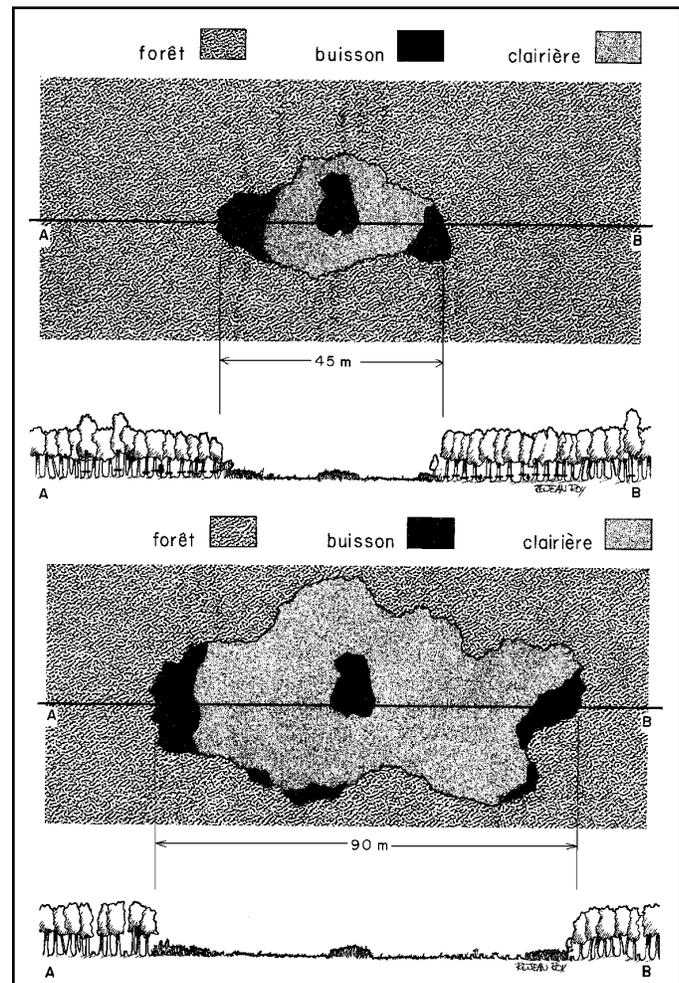


Fig. 6 - Aménagement d'un terrain de parade existant.

*Habitat nocturne* : l'habitat de repos nocturne est essentiel à la bécasse. Un seul site par 40 ha est adéquat. Si des milieux ouverts sont disponibles à proximité (moins de 1 km) de l'habitat diurne, il est inutile d'en créer. Il est aussi possible d'agrandir un terrain de parade pour créer un habitat nocturne; la superficie nécessaire est d'environ 1 ha. L'agrandissement recommandé s'effectue par des coupes identiques à celles prescrites pour l'entretien du terrain de parade. La repousse de la végétation doit également être contrôlée dans cet habitat.

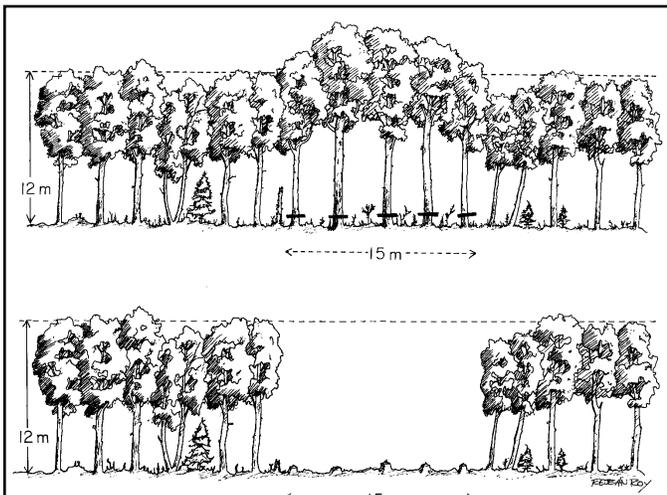
### Intervention en milieux boisés

*Aulnaie* : l'âge idéal d'une aulnaie pour la bécasse se situe entre 5 et 25 ans. En vieillissant, l'aulnaie se dégrade et l'aulne peut être remplacé par des essences moins propices à la bécasse. Comment déterminer si une aulnaie est devenue trop vieille pour la bécasse? Dans une aulnaie trop âgée, les tiges principales sont couchées et les branches sont à la verticale. L'aulnaie d'âge convenable est celle où les tiges principales poussent verticalement (figure 7). On procède au rajeunissement de l'aulnaie par des coupes totales effectuées par bandes de 20 m de large par 100 m de long à tous les cinq ans sur une période de 25 ans, en commençant par les parties les plus âgées.



**Fig. 7 - Comment déterminer si une aulnaie est devenue trop vieille pour la bécasse ? Celle de gauche, caractérisée par des branches affaissées, est maintenant trop vieille alors que celle de droite est adéquate.**

*Peuplements feuillus* : l'aménagement des peuplements composés de plusieurs essences feuillues a pour objectif de morceler l'habitat en petites parties. Lorsque la superficie des peuplements feuillus est inférieure à 2 ha, on exécute des trouées en abattant des arbres de hauteur supérieure à 12 m (figure 8). Les trouées mesurent de 200 à 250 m<sup>2</sup> et on en crée deux par année par hectare. Sur des superficies de peuplements feuillus plus grandes que 2 ha, on procède à des coupes de rajeunissement de 0,5 ha à tous les 5 ans sur une période de rotation de 20 ans. Ces interventions permettent d'accroître la densité du couvert de protection de la bécasse par une augmentation de la régénération et de créer une diversité dans la hauteur de la végétation.



**Fig. 8 - Aménagement d'un peuplement feuillus de moins de 2 hectares.**

*Contrôle des arbustes et des plantes graminées* : la colonisation des ouvertures en milieux boisés par les arbustes et les plantes graminées peuvent rendre l'habitat moins propice à la bécasse. Lorsqu'ils sont abondants, ces végétaux entravent les déplacements de l'oiseau et nuisent à l'accessibilité de la nourriture. Pour améliorer la qualité de l'habitat, on procède au nettoyage des zones encombrées en éliminant complètement les graminées et au moins 50 à 60 % des arbustes. Les arbustes restants doivent être groupés de manière à former des touffes de 3 à 5 m de diamètre.

## CONCLUSION

Le propriétaire de boisés qui désire favoriser la bécasse doit, avant d'élaborer un plan d'aménagement de l'habitat, faire un inventaire détaillé des habitats disponibles et recenser les terrains de parade et les sites nocturnes à proximité du secteur à aménager. Pour un aménagement offrant des résultats rapides et satisfaisants, le propriétaire de boisés peut faire appel à un conseiller en aménagement des ressources.

En regard de l'exploitation forestière, les milieux recherchés par la bécasse et les essences qui les composent sont sans grande valeur commerciale. Cependant, pour la bécasse, ils sont de la plus grande importance. L'aulnaie est, entre autres, un habitat prioritaire pour la bécasse. Tous ces habitats doivent être conservés dans les meilleures conditions pour permettre l'accroissement des populations.

## DOCUMENTS À CONSULTER

FERRON, J., R. COUTURE et Y. LEMAY. 1996. Manuel d'aménagement des boisés privés pour la petite faune. Fondation de la faune du Québec. 198 p.

GODFREY, W. E. 1986. Les oiseaux du Canada. Musée national du Canada. 506 p.

Textes :

Adaptés de Ferron et al. 1996  
par Lynn Collin  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune du Québec

Figures :

Claire Gagnon  
Réjean Roy

La réalisation de ce fascicule a été rendue possible grâce au soutien des partenaires suivants :

- Fondation de la faune du Québec et Hydro Québec,
- Ministère des Ressources naturelles,
- Ministère de l'Environnement et de la Faune :  
Direction des territoires fauniques  
Direction de la faune et des habitats.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1996

ISBN : 2-550-30118-8

ISBN : 2-550-30122-6

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce fascicule, vous êtes prié d'adresser votre demande à l'un ou l'autre des points de distribution suivants :

- Fondation de la faune du Québec Tél.: (418) 644-7926
- Fédération des producteurs de bois du Québec Tél.: (514) 679-0530
- Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec Tél.: (418) 877-1344

ou

vos bureaux régionaux des ministères suivants :

- Ministère des Ressources naturelles
- Ministère de l'Environnement et de la Faune

ou encore auprès des organismes suivants œuvrant sur votre territoire :

- des Syndicats et des Offices de producteurs de bois
- des Organismes de gestion en commun

